



## Ecrire pour être lu et compris

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

### Public visé

L'ensemble des élu.e.s

### Points forts

Le lien avec les administrés repose sur une information claire et régulière. L'enjeu est d'adopter des techniques journalistiques simples pour améliorer la qualité des contenus diffusés.

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Comprendre les règles de base de "l'écriture informative"
- Connaître des techniques rédactionnelles
- Comprendre comment donner envie de lire ses contenus

### Description / Contenu

Tenir compte de vos lecteurs :

- Pour la forme : où va l'oeil du lecteur
- Pour le fond : ce qui l'intéresse (les lois de proximité)
- Les caractéristiques des différents types de support

La construction d'un article :

- Le choix du sujet et de l'angle
- Elaborer le message
- Structurer (notion de pyramide inversée)
- L'importance des titres et intertitres

Votre support dans sa globalité :

- La notion de ligne éditoriale
- Le rubriquage
- Les différents genres (éditorial, brève, portrait interview, reportage)

### Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

[nos-tarifs-de-formation](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

## Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de mise en pratique. Partage d'expérience.

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

### **FRESSE-ELIAZORD Alexandra**

*Coach et consultante en communication, son parcours professionnel l'a amenée à aborder pendant 20 ans les techniques de communication dans diverses dimensions : communication publique, relations presse, écriture pour le web...tant dans le privé que dans le public. Après avoir été plume pendant 3 ans d'un président de Région, elle a écrit deux ouvrages professionnels à destination des élus, sur l'écriture de discours et sur la prise de parole en public. Ses formations visent à permettre à chacun de se sentir à l'aise dans les exercices d'expression écrite et orale qu'impose la fonction, tout en restant fidèle à soi-même : "à chacun son style." Elle est membre du Conseil d'administration de La Guilde des Plumes, association des professionnel-les de l'écriture "pour les autres".*